

Sur les marchés de nos grandes villes

A QUÉBEC

Le marché de fin de semaine fut sans contredit un des meilleurs de la saison pour le consommateur et pour le producteur. De fortes quantités de fruits et de légumes étaient offertes en vente et vu la belle température, les acheteurs étaient très nombreux. Les cultivateurs ont disposé facilement de tous leurs produits aux prix suivants:

Oignons, 2 paquets pour 5 cts.	Pois verts, 25c la pinte.
Laitue, 2 pieds pour 5 cts.	Choux de Siam, 5 cts chacun.
Radis, 2 paquets pour 5 cts.	Carottes, 3 paquets pour 5 cts.
Blé d'Inde jaune, 30 cts la doz. d'épis.	Pommes blanches, 35cts la mesure.
Concombres, 2 pour 5 cts.	Tomates, 15 cts la livre.
Patates nouvelles, \$1.25 le sac.	Beurre, 38 cts la livre.
Choux, 5 cts chacun.	Oufs, 40 cts la douzaine.
Fèves en gousses, 10 cts la pinte.	

A MONTRÉAL

Les fruits commencent à se faire remarquer sur le marché par leur abondance. Les prunes se vendaient, \$2.00 la boîte de 40 livres. En petites quantités elle se détaillaient à 25 sous la mesure. Les pommes, 15 et 25 sous la mesure. Les cerises 5 sous le sac; le raisin, \$3.00 la boîte d'à peu près 30 livres.

Les légumes se vendaient aux prix suivants:

Fèves en gousses, 25 sous la mesure.	
Oignons, 35 sous la douzaine de paquets.	
Tomates roses, 25 sous la mesure de 4 lbs.	
Choux-fleurs, 5, 25 et 35 sous chaque selon la qualité.	
Concombres, 20 sous la douzaine.	
Céleri, 10 sous le pied.	
Navets, 15 sous le paquet de six.	
Betteraves, 10 sous le paquet de douze.	
Blé d'Inde, 25 sous la douzaine.	
Carottes, 25 sous le paquet.	
Aubergines, 25 sous pour deux.	
Citrouille, 25 sous chaque.	

Il y avait des fleurs à profusion. Celles qui se faisaient le plus remarquer étaient les glaïeuls à 60 sous la douzaine; les chrysanthèmes à 10 sous le paquet.

Dans les halles du marché il n'y avait guère que l'agneau qui accusait une baisse, mais celle-ci n'était pas très forte. Les autres viandes maintenaient leur niveau des semaines précédentes.

Les œufs continuent à monter; mais cette semaine la hausse n'a pas été aussi grande qu'il y a huit jours. Le beurre n'a pas changé; le beurre de ferme se vend toujours à 33 sous la livre.

A SHERBROOKE

Légumes et fruits locaux:

Salade, le pied, .05, 6 pr .52	
Radis, le paquet, .05, 6 pr .52	
Radis blanc, le paquet, .05	
Oignon, le paquet, .05 et .08	
Persil, le paquet, .05	
Rhubarbe, le paquet, .05	
Fèves à beurre, la pinte, 10, 3 pr .25	
Fèves mûres, la pinte, .10	
Pois verts, la pinte, .40	
Navets, le paquet, .05	
Choux de Siam, chacun, .05	
Patates, le minot, 1.25	
Betteraves, le paquet, .05	
Carottes, le paquet, .05	
Choux, chacun, .05 et .10	
Choux-fleurs, chacun, .15 et .25	

Concombres, .10 pour 3	
Tomates, la livre, .25 pr 3 livre	
Tomates, le panier, .75	
Pommes, le 1/4 de minot, .20 et .80	
Mûres le panier, .30	
Cerises, la pinte, .10	
Blé d'Inde blanc, la doz, .30	
Blé d'Inde jaune, la doz, .35	
Céleri, le pied, .10 et .25	
Courge, chacune, .30	

Produits Laitiers et autres:

Beurre de Ferme, la liv, .40	
Beurre de crèmerie, la liv, .42	
Crème, la pinte, .50	
Œufs, la douzaine, .48	
Fromage canadien, la liv, .28, .32 et .35	

A ST-HYACINTHE

Le marché de cette semaine est peut-être l'un des plus beaux, si non le plus beau, de l'année. L'abondance et la variété des légumes et des fruits attirent l'attention des consommateurs et les prix étant avantageux pour ces derniers, les ventes se font nombreuses.

Certains articles ont subi une baisse considérable, vu leur abondance. Ainsi le blé d'Inde fait 15c la douzaine ou 2 pour 25 sous, les tomates se vendent 15c la douzaine ou 2 douzaines pour 25c. Quelques fermiers demandent encore 20 sous la douzaine, mais pour des tomates de choix.

Les choux-fleurs font de 15 à 25 sous suivant la grosseur.

Il y avait encore un peu de fèves en gousses (haricots) qui se vendaient 5c le plat.

Les concombres, gros et de belle qualité se vendaient 10 sous la douzaine.

Les pêches et les poires faisaient 40 sous la douzaine.

Les autres prix pour les légumes et les fruits étaient stationnaires.

Les mêmes remarques que nous faisons la semaine dernière pour les pommes de la région s'appliquent aujourd'hui: en abondance, mais de pauvre qualité et commandant un prix assez rémunérateur.

Quelques légumes de choix, tels les aubergines, les salsifis, les épinards, les asperges dont la quantité était encore limitée cotaient des prix assez élevés.

Les œufs strictement frais continuent à suivre une marche ascensionnelle pour atteindre 43 et 44 sous la douzaine.

Les prix du beurre de crèmerie et de ferme reste inchangé.

Savant et ignorant.—Edison, le fameux inventeur américain, est à la recherche d'un successeur. Il veut choisir parmi les plus brillants élèves des écoles sans Dieu de la République voisine. Et pour cela, il pose à ceux-ci toute une série de questions. L'une d'elles leur cause beaucoup de soucis. C'est celle-ci: "Quand un mensonge est-il permis?" Chez nous, une petite fille de dix ans qui sait son Catéchisme ne serait pas embarrassée pour répondre.

POUR RENSEIGNER LE PRODUCTEUR

PRIX DU MARCHÉ A MONTRÉAL

DERNIERE HEURE

Beurre Frais:		
Spécial pasteurisé		38 1/2 c. la livre.
Pasteurisé No 1		38 1/2 c. la livre.
No 1		37 1/2 c. la livre.
No 2		36 1/2 c. la livre.
Fromage		
Spécial	17 1/2	18 c. la livre.
No 1	17 1/2	17 1/2 c. la livre.
No 2	16 1/2	16 1/2 c. la livre.
Pois:		
No 2		\$16.00 la tonne.
No 3		\$15.00 la tonne.
Pois: millet tréfle		\$13.50 à \$14.00 la tonne.
Œufs:		
Frais extra		45 la douzaine
Frais premiers		38 la douzaine
Frais seconds		29 la douzaine
Patates Nouvelles:		
De Québec		\$1.33 par 80 lbs

VALEUR COMPARATIVE des PRINCIPAUX ALIMENTS pour BÉTAIL

	Ce qu'on achète pour \$1.00		Valeur comparative en argent
	Protéine	Principes nutritifs	
	Prix	lbs.	
Trèfle rouge,	\$12.00	12.6	85.6
Luzerne,	14.00	15.0	72.0
Mil,	14.00	4.3	69.4
Orge,	.75	5.7	50.8
Tourteaux de coton,	53.00	13.9	29.5
Blé,	1.06	5.2	45.3
Gru rouge,	36.00	7.5	35.9
Gluten,	47.00	9.2	34.4
Son,	34.00	7.4	35.9
Gru blanc,	44.00	7.2	35.5
Blé d'Inde,	1.12	3.7	43.8
Moulée de viande,	73.00	15.4	19.8
Tourteaux de lin,	60.00	10.6	25.3
Avoine,	.67 1/2	4.8	35.6

Les changements considérables qui sont survenus dans les prix des engrais alimentaires, au cours de la dernière semaine, ont entraîné un remaniement complet dans les relations existant entre les différents aliments entrant dans ce tableau.

N.B.—Les comparaisons faites dans la 4ième colonne sont basées sur la valeur relative de la protéine et des autres principes nutritifs contenus dans les divers aliments.

Cette comparaison pourra aider dans le choix des moulées que l'on devra acheter pour composer la ration de nos animaux.

Les prix donnés dans ce tableau sont cotés d'après le marché de Montréal. F.A.B., cet endroit.

La Coopérative

(Suite de la page 810)

plus celles-ci seront en mesure de contribuer à l'amélioration des conditions générales des marchés sur lesquels elles opéreront. L'influence d'une organisation, d'une coopérative surtout, est en relation directe avec le volume des affaires qu'elle transige.

Si donc les cultivateurs veulent voir l'influence et la puissance de leurs coopératives devenir de plus en plus grandes, ils doivent y contribuer en leur confiant la vente de leurs produits. En ceci, chaque membre peut aider, et l'on ne doit pas oublier que tout produit que l'on vend par d'autres organisations que nos coopératives tend à limiter, parfois même à paralyser, l'action de ces organisations. Qui ne travaille pas pour sa coopérative, travaille contre elle.

On est généralement porté à ne pas estimer à sa juste valeur l'influence de la coopération, car son action sur les prix n'est pas toujours très apparente. Parce que la coopérative ne paie pas plus cher qu'une maison de commerce ordinaire, on croit souvent qu'il n'est pas profitable de l'encourager.

On oublie de se poser cette question, pourtant bien élémentaire: "Qu'auraient payé les autres, si la Coopérative n'avait pas été là?" Quels étaient les prix qu'obtenaient les cultivateurs pour leur beurre, leur fromage, leurs animaux, leur sucre et leur sirop d'érable, avant qu'ils ne se mettent en tête de pratiquer la coopération? La Côte de Gaspé nous fournit un magnifique exemple de ce que peut faire la coopération. Les cueilleurs de bleuets du Lac St-Jean ont également une histoire fort intéressante avec laquelle ils peuvent illustrer le rôle bien-faisant de la Coopérative Fédérée chez eux.

Si le niveau des prix offerts pour les produits agricoles dans la province de Québec est maintenant plus élevé qu'il ne l'a été, il faut reconnaître que la Coopérative Fédérée y a largement contribué. Si le commerce en général se contente d'un profit moins élevé que par le passé, peut-on ne pas attribuer une large part du mérite à l'influence exercée par cette organisation, dont le chiffre d'affaires de plus de \$10,000,000.00 dit assez hautement la confiance qui lui est témoignée par ses membres et par la classe agricole en général. Il n'y a pas de raison pour laquelle ce chiffre ne pourrait pas être doublé, même porté à \$50,000,000, ainsi que le laissait entendre l'hon. M. Perron, lors d'un de ses premiers discours après son entrée au Ministère de l'Agriculture.

CONSU

J. Abel Rochette, (Adres

AVIS IMPORTANT.—Nos des règles suivantes établies consultation: c'est pour constater si le correspondant; So Nos avocats consultant les lois qui gouvernent une longue étude, sont chose une réponse immédiate par

ÉLARGISSEMENT D'UN TERRAIN, ETC.—(I Nous sommes à élargir un terrain. Quand on sentais, j'ai répondu que d et demi leur seraient accord cette condition que j'ai pla Les travaux commencés, pieds. J'ai protesté. Leur ayant demandé une pied de terrain pris sans répondu que je n'avais pas paiement.

Je ne sais pas lire, et on qui porte ma signature ne geur, mais un simple chemin.

Pensez-vous que je puis geur de ce terrain?

R. Tout dépend des termes Si vous avez consenti à ce qu possession, gratuitement, d dont elle a besoin, vous davantage.

Au contraire, si la convie que vous ne consentez à ac ou deux pieds et demi de terrain raison d'exiger qu'en l'exécuteur de terrain dont l Si ceux qui ont mis la co ont trompé en vous en donn un recours contre ces person qu'ils ont représenté.

CONTRIBUTION AU SU MENT D'UN TERRAIN.—Q. Mon voisin a environ terre qui égoutte dans un sur mon terrain. Il a envir terre en culture, le reste en que pour la terre qu'il a d Feut-on inclure dans le deux cents arpents ou est- qu'en proportion du terrain

R. Le Conseil Municipal verbal au sujet de l'entretien à égoutter des terres.

La contribution aux trav doit être proportionnée à l'rain égoutté.

Il n'y a que le territoire d'eau qui doit être attaché à d'eau.

Si la partie de la terre d en bois est aussi égouttée p est tenu aussi aux travaux e due de cette partie, en plus

MAUVAIS ÉTAT D'UN RECOURS CONTRE LE C A. D.—Q. Une municipal ble d'amende parce que dan voitures sont obligées de s' contrer, en raison des roche des caps et des fossés trop r

Les propriétaires de ce che une requête au Conseil pou afin de pouvoir bénéficier de mine, et la municipalité a

Est-ce que le Conseil, ap requête, a encore autant d propriétaires? Ce chemin par d'autres que les colons, 2 novembre 1871 tel que les

Est-ce que le Conseil peu pecteur municipal les trava de minage, etc., aux frais de Veuillez me dire, vu que ce que par les colons, si l'insp procéder en vertu de l'articl cipal, ou bien s'il faut un i nement?

R. Ce chemin est un chem ration Municipale est passib par la loi, si ce chemin n'est

Une corporation municipi tenir et maintenir les chemi contrôle, en bon ordre, sans tr de manière à permettre une jour et de nuit, pour toutes l

Le fait du Conseil de ref change rien à vos obligations s'il en rapport avec ce chemi

Si ce chemin existait le 2 n conserver la largeur qu'il a même que cette largeur ser que la loi exige actuelleme

Le Conseil peut faire faire ce chemin par l'Inspecteur peut lui-même, sans être au exécuter les travaux qui n'or la manière et dans le temps sonnes tenues à ces travaux.

L'article 561 du Code Mu n'agit de travaux nécessités qui y étaient tenus ne les ont

DOMMAGES RÉSULTANT INFÉRIEURE DE L'AVOI ponce à A. J.—Q. J'ai ache quinze minots d'avoine au p quarante-cinq centins (1.4 J'en ai vendu aux cultivate moi-même.

Aujourd'hui, nous constato ne de quatre ans. Alors c'es considérable.

Est-ce que j'ai le droit de par le vendeur?

R. Dès que l'avoine qu'on r de la qualité qu'on vous a r venue, qu'elle n'est pas de l vous ne l'auriez pas achetée si était de quatre ans, vous avei

deur à un recours pour les dom représentations vous ont fait

Ces dommages sont le mot vous faites et du grain dont v